RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 01887
Numéro SIREN : 402 629 976
Nom ou dénomination : GROUPE JM

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2019 sous le numéro de dépôt 6941

Greffe du tribunal de commerce de Pontoise : dépôt N°6941 en date du 13/06/2019

GROUPE JM

11 Avenue de l'Ados

95800 CERGY

COMPTES ANNUELS

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Expert On Demand

69693 Venissieux Cedex

Dossier N° GJM en Euros.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 11 Avenue de l'Ados 95800 CERGY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 40262997600059 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3 (Exercice N clos le 31122018)	Net 4 (N-1 31122017)
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	165 173	AU 64 528	100 645	128 902
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 867 749	CV	9 867 749	9 867 749
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	201 338	BI	201 338	201 338
	TOTAL (II)	BJ	10 234 260	BK 64 528	10 169 732	10 197 989
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	745 728	BY 16 200	729 528	577 924
	Autres créances (3)	BZ	394 073	CA	394 073	361 743
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	245 970	CE	245 970	245 970
	Disponibilités	CF	1 321 311	CG	1 321 311	595 536
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 153 410	CI	1 153 410	1 664 995
	TOTAL (III)	CJ	3 860 491	CK 16 200	3 844 291	3 446 168
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 094 751	1A 80 728	14 014 023	13 644 157

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 221 629

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 106 000)	DA	1 106 000	1 106 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 733 449	1 733 449
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	110 600	110 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	830 416	2 821 216
	Report à nouveau	DH	2 193 678	4 017 741
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 362 855	2 268 137
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 336 998	12 057 143
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	815	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	691 824	884 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	460 983	310 875
	Dettes fiscales et sociales	DY	523 403	391 436
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 677 025	1 587 014
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 014 023	13 644 157

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 677 025	1 587 014
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	815	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 039 566	FH	431 289	FI	4 470 855	3 034 204
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 039 566	FK	431 289	FL	4 470 855	3 034 204
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	63 475	67 022
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 534 336	3 101 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 198 565	1 889 442
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	112 815	65 700
	Salaires et traitements*					FY	1 848 237	1 554 113
	Charges sociales (10)					FZ	757 938	635 359
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	34 142	28 011
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		16 200
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 877	2 732
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 954 574	4 191 557
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	420 238-	1 090 321-
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 908 342	3 427 928
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 200	4 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	141	8
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 925 683	3 432 136
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	168	130
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	168	130
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 925 515	3 432 006
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 505 277	2 341 685

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DGFiP N° 2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10	29
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	287	50 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	297	50 029
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	142 488	125 590
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 219	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	145 707	125 590
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	145 409-	75 561-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 987-	2 013-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 460 316	6 583 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 097 461	4 315 263
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 362 855	2 268 137
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	956 628	956 628
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	6 908 342	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	63 475	67 022
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 869	2 723
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CTLE URSSAF ET REGULARISATIONS EXCEPTIONNELLES	121 826	10
AMENDES ET PENALITES	20 662	
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 218	287

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 014 023.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 470 854.63 Euros et dégageant un bénéfice de 6 362 855.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est à signaler pour l'exercie clos le 31 décembre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les états financiers de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

ément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société ne constate pas d'engagement retraite sous forme de provision. Le montant de l'engagement n'a pas été évalué selon une méthode actuarielle, aucune sortie de trésorerie à ce titre n'est envisagée au cours des cinq prochaines années. L'impact est jugé non matériel au regard des effectifs.

CICE

Le C.I.C.E est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, et ce que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

En termes de normes françaises, pour les comptes annuels comme pour les comptes consolidés. la C.I.C.E a été comptabilisé par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

La prise en compte du C.I.C.E se traduit par une réduction des charges d'exploitation 2018 (poste des charges sociales) : pour un impact positif global de 10 335 euros.

Conformément aux dispositions réglementaires l'enveloppe perçue au titre du CICE 2018 ne sera pas utilisée pour financer un accroissement des dividendes ou de la rémunération des dirigeants. Il sera utilisé pour investir, innover, former, embaucher, prospecter de nouveaux marchés et reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	151 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 403		9 103
TOTAL	160 480		9 103
Autres participations	9 867 749		
Prêts, autres immobilisations financières	1 338		200 000
TOTAL	9 869 087		200 000
TOTAL GENERAL	10 029 567		209 103

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			151 077	151 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 410	14 096	14 096
TOTAL		4 410	165 173	165 173
Autres participations			9 867 749	9 867 749
Prêts, autres immobilisations financières			201 338	201 338
TOTAL			10 069 087	10 069 087
TOTAL GENERAL		4 410	10 234 260	10 234 260

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	30 429	30 216		60 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 149	3 926	1 192	3 883
TOTAL	31 578	34 142	1 192	64 528
TOTAL GENERAL	31 578	34 142	1 192	64 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	30 216				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 926				
TOTAL	34 142				
TOTAL GENERAL	34 142				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 200				16 200
TOTAL	16 200				16 200
TOTAL GENERAL	16 200				16 200

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	201 338	0	201 338
Clients douteux ou litigieux	16 200		16 200
Autres créances clients	729 528	729 528	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 694	7 694	
Impôts sur les bénéfices	76 941	76 941	
Taxe sur la valeur ajoutée	71 690	71 690	
Groupe et associés	205 429		205 429
Débiteurs divers	32 319	32 319	
Charges constatées d'avance	1 153 410	1 153 410	
TOTAL	2 494 548	2 071 581	422 967

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	815	815		
Fournisseurs et comptes rattachés	460 983	460 983		
Personnel et comptes rattachés	62 274	62 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	239 609	239 609		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 431	183 431		
Autres impôts taxes et assimilés	38 089	38 089		
Groupe et associés	691 824	691 824		
TOTAL	1 677 025	1 677 025		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	11 060			11 060

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant leur valeur d'utilité.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 714
Total	7 714

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 324
Dettes fiscales et sociales	109 668
Total	144 992

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 153 410
Total	1 153 410

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION D'ASSISTANCE	3 375 076
PRESTATIONS VOLS	413 095
REDEVANCE DE MARQUE	471 286
FRAIS REFACTURES	211 397
Total	4 470 854

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 039 566
EUROPE	431 288
Total	4 470 854

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	167	6 925 683
Dont entreprises liées		6 908 341

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Groupe JM est la société mère du groupe fiscalement intégré avec les JM Communication et Wiljim compétition.

Seule, la société n'aurait pas eu d'IS à payer au titre de l'exercice 2018.
L'IS groupe est également nul pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est communiqué dans les annexes aux comptes consolidés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		130 000
GAGE ESPECES BNP PARIBAS	130 000	
Total (1)		130 000

Engagements reçus

La société n'a reçu aucun engagement

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				6 979 509	6 979 509
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 310 479	4 310 479
- exercice				588 816	588 816
Total				4 899 295	4 899 295
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				588 816	588 816
- entre 1 et 5 ans				1 128 564	1 128 564
Total				1 717 380	1 717 380
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				348 975	348 975
Total				348 975	348 975

Le crédit bail figurant en colonne autre concerne du matériel de transport.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE JM	SAS	1 106 000	11 AVENUE DE L'ADOS 95800 CERGY

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- METHODEAL	56 567	118 825-	100.00	135 000	135 000			26 802	72 566-	
- TTM COMPETITION	177 517	23 965	100.00	1 766 479	1 766 479			3 859 665	6 088-	
- TRIANGLE CDI	7 622	375 064	100.00	1	1			4 685 985	125 337	
- JM COMMUNICATION	1 120 300	353 339	100.00	1 120 200	120 200				352 131	352 131
- SCP FIN ECLIPSE	19 717 500	11 280 359	99.90	6 777 024	6 777 024			29 424 563	8 503 292	5 402 158
- SAS TRIANGLE	72 016	554 023	94.88	54 000	54 000			3 280 758	160 612	
- SARL ALIZEE			60.05							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE CESSION DES IMMOBILISATIONS	287	77520000
- REGULARISATION DIVERSES	10	77000000
Total	297	
Charges exceptionnelles		
- REDRESSEMENT URSSAF	110 369	67180000
- AMENDES ET PENALITES	15 130	67121000
- PENALITES URSSAF	5 532	67120000
- REGULARISATIONS DIVERSES	1 145 675	67000000
Total	1 276 706	

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

(ANC 2015-04 Art. 173-3)

	Résultat N-1		Dont résultat activités agrées	
ORIGINES :				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Report à nouveau avant affectation du résultat		4 017 741		
Résultat de l'exercice		2 268 137		
- Prélèvement sur les réserves		1 990 800-		
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				
Dividendes :	1 990 800			
Report à nouveau après affectation du résultat :	6 285 878			
TOTAL	4 295 078	4 295 078		

GROUPE JM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.106.000 euros
Siège social : 11 Avenue de l'Ados – 95800 CERGY ST CHRISTOPHE
402 629 976 RCS PONTOISE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 JUIN 2019

[.../...]

DEUXIEME RESOLUTION
Affectation du résultat - Dividendes

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve la proposition du Président et décide de distribuer en totalité le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ressortant à un bénéfice de 6.362.855 euros.

- à titre de distribution de dividendes 6.083.000 euros
- au report à nouveau pour un montant de 279.855 euros
 lequel passerait de 2.193.678 euros à 2.473.533 euros

Le montant du dividende par action sera de 550 euros pour 11.060 actions.
Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Les dividendes ci-dessus sont éligibles, pour les associés personnes physiques, à l'abattement prévu par le 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts et non éligibles à l'abattement précité pour les personnes morales.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Dividende global distribué	Montant des dividendes distribués éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	Montant des dividendes distribués non éligibles à la réfaction prévue au 2° du 3 de l'article 158 du CGI
31/12/2015	181 €	2.001.860 €	2.001.860 €	/
31/12/2016	272 €	3.008.320 €	3.008.320 €	/
31/12/2017	550 €	6.083.000 €	6.083.000 €	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION
Approbation des comptes consolidés

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion incluant le rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[.../...]

Pour extrait certifié conforme

Le Président
Monsieur Jean MERAFINA

ALAIN FAUQUET

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe JM

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

ALAIN FAUQUET
1 bis, chemin du Buisson Guérin
78750 Mareil-Marly

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe JM

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Groupe JM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe JM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe « Titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels expose les règles de détermination du coût d'acquisition et de la valeur d'inventaire des titres de participation, l'écart éventuel faisant l'objet d'une provision pour dépréciation.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à revoir l'actualisation des perspectives de rentabilité des activités concernées et de réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis par chacune de ces activités sous le contrôle de la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mareil-Marly et Paris-La Défense, le 5 juin 2019

Les Commissaires aux Comptes

Alain FAUQUET	ERNST & YOUNG et Autres
	
	Isabelle Agniel

mlaire obligatoire (article 53 A
xle Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 11 Avenue de l'Ados 95800 CERGY — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 2 6 2 9 9 7 6 0 0 0 5 9 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	165 173	AU 64 528	100 645	128 902
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	9 867 749	CV	9 867 749	9 867 749
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	201 338	BI	201 338	201 338
	TOTAL (II)	BJ	10 234 260	BK 64 528	10 169 732	10 197 989
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	745 728	BY 16 200	729 528	577 924
	Autres créances (3)	BZ	394 073	CA	394 073	361 743
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	245 970	CE	245 970	245 970
	Disponibilités	CF	1 321 311	CG	1 321 311	595 536
régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 153 410	CI	1 153 410	1 664 995
	TOTAL (III)	CJ	3 860 491	CK 16 200	3 844 291	3 446 168
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	14 094 751	1A 80 728	14 014 023	13 644 157

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0 | (3) Part à plus d'un an : CR 221 629

Clause de réserve de propriété : Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 106 000)	DA	1 106 000	1 106 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 733 449	1 733 449
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	110 600	110 600
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	830 416	2 821 216
	Report à nouveau	DH	2 193 678	4 017 741
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	6 362 855	2 268 137
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	12 336 998	12 057 143
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	815	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	691 824	884 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	460 983	310 875
	Dettes fiscales et sociales	DY	523 403	391 436
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 677 025	1 587 014
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	14 014 023	13 644 157

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 677 025	1 587 014
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	815	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 039 566	FH	431 289	FI	4 470 855	3 034 204
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 039 566	FK	431 289	FL	4 470 855	3 034 204
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	63 475	67 022
	Autres produits (1) (11)					FQ	6	10
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 534 336	3 101 236
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 198 565	1 889 442
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	112 815	65 700
	Salaires et traitements*					FY	1 848 237	1 554 113
	Charges sociales (10)					FZ	757 938	635 359
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	34 142	28 011
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		16 200
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	2 877	2 732
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 954 574	4 191 557
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	420 238-	1 090 321-
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	6 908 342	3 427 928
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	17 200	4 200
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	141	8
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6 925 683	3 432 136
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS	168	130
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	168	130
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	6 925 515	3 432 006
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	6 505 277	2 341 685

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : GROUPE JM — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10	29
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	287	50 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	297	50 029
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	142 488	125 590
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	3 219	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	145 707	125 590
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	145 409-	75 561-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 987-	2 013-
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	11 460 316	6 583 400
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 097 461	4 315 263
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	6 362 855	2 268 137
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	956 628	956 628
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	6 908 342	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	63 475	67 022
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 869	2 723
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
CTLE URSSAF ET REGULARISATIONS EXCEPTIONNELLES	121 826	10
AMENDES ET PENALITES	20 662	
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	3 218	287

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 14 014 023.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 470 854.63 Euros et dégageant un bénéfice de 6 362 855.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun évènement particulier n'est à signaler pour l'exercie clos le 31 décembre 2018.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a pas eu d'évènements significatifs postérieurs à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les états financiers de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

ément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

La société ne constate pas d'engagement retraite sous forme de provision. Le montant de l'engagement n'a pas été évalué selon une méthode actuarielle, aucune sortie de trésorerie à ce titre n'est envisagée au cours des cinq prochaines années. L'impact est jugé non matériel au regard des effectifs.

CICE

Le C.I.C.E est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est pris en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, et ce que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

En termes de normes françaises, pour les comptes annuels comme pour les comptes consolidés. la C.I.C.E a été comptabilisé par l'option d'une diminution des charges de personnel, au crédit d'un compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

La prise en compte du C.I.C.E se traduit par une réduction des charges d'exploitation 2018 (poste des charges sociales) : pour un impact positif global de 10 335 euros.

Conformément aux dispositions réglementaires l'enveloppe perçue au titre du CICE 2018 ne sera pas utilisée pour financer un accroissement des dividendes ou de la rémunération des dirigeants. Il sera utilisé pour investir, innover, former, embaucher, prospecter de nouveaux marchés et reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	151 077		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 403		9 103
TOTAL	160 480		9 103
Autres participations	9 867 749		
Prêts, autres immobilisations financières	1 338		200 000
TOTAL	9 869 087		200 000
TOTAL GENERAL	10 029 567		209 103

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			151 077	151 077
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 410	14 096	14 096
TOTAL		4 410	165 173	165 173
Autres participations			9 867 749	9 867 749
Prêts, autres immobilisations financières			201 338	201 338
TOTAL			10 069 087	10 069 087
TOTAL GENERAL		4 410	10 234 260	10 234 260

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	30 429	30 216		60 645
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 149	3 926	1 192	3 883
TOTAL	31 578	34 142	1 192	64 528
TOTAL GENERAL	31 578	34 142	1 192	64 528

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	30 216				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 926				
TOTAL	34 142				
TOTAL GENERAL	34 142				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	16 200				16 200
TOTAL	16 200				16 200
TOTAL GENERAL	16 200				16 200

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	201 338	0	201 338
Clients douteux ou litigieux	16 200		16 200
Autres créances clients	729 528	729 528	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 694	7 694	
Impôts sur les bénéfices	76 941	76 941	
Taxe sur la valeur ajoutée	71 690	71 690	
Groupe et associés	205 429		205 429
Débiteurs divers	32 319	32 319	
Charges constatées d'avance	1 153 410	1 153 410	
TOTAL	2 494 548	2 071 581	422 967

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	815	815		
Fournisseurs et comptes rattachés	460 983	460 983		
Personnel et comptes rattachés	62 274	62 274		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	239 609	239 609		
Taxe sur la valeur ajoutée	183 431	183 431		
Autres impôts taxes et assimilés	38 089	38 089		
Groupe et associés	691 824	691 824		
TOTAL	1 677 025	1 677 025		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	11 060			11 060

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition conformément au règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant leur valeur d'utilité.
Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	7 714
Total	7 714

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 324
Dettes fiscales et sociales	109 668
Total	144 992

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 153 410
Total	1 153 410

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONVENTION D'ASSISTANCE	3 375 076
PRESTATIONS VOLS	413 095
REDEVANCE DE MARQUE	471 286
FRAIS REFACTURES	211 397
Total	4 470 854

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 039 566
EUROPE	431 288
Total	4 470 854

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	167	6 925 683
Dont entreprises liées		6 908 341

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Groupe JM est la société mère du groupe fiscalement intégré avec les JM Communication et Wiljim compétition.

Seule, la société n'aurait pas eu d'IS à payer au titre de l'exercice 2018.
L'IS groupe est également nul pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes est communiqué dans les annexes aux comptes consolidés.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		130 000
GAGE ESPECES BNP PARIBAS	130 000	
Total (1)		130 000

Engagements reçus

La société n'a reçu aucun engagement

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				6 979 509	6 979 509
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				4 310 479	4 310 479
- exercice				588 816	588 816
Total				4 899 295	4 899 295
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				588 816	588 816
- entre 1 et 5 ans				1 128 564	1 128 564
Total				1 717 380	1 717 380
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans				348 975	348 975
Total				348 975	348 975

Le crédit bail figurant en colonne autre concerne du matériel de transport.

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
GROUPE JM	SAS	1 106 000	11 AVENUE DE L'ADOS 95800 CERGY

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- METHODEAL	56 567	118 825-	100.00	135 000	135 000			26 802	72 566-	
- TTM COMPETITION	177 517	23 965	100.00	1 766 479	1 766 479			3 859 665	6 088-	
- TRIANGLE CDI	7 622	375 064	100.00	1	1			4 685 985	125 337	
- JM COMMUNICATION	1 120 300	353 339	100.00	1 120 200	120 200				352 131	352 131
- SCP FIN ECLIPSE	19 717 500	11 280 359	99.90	6 777 024	6 777 024			29 424 563	8 503 292	5 402 158
- SAS TRIANGLE	72 016	554 023	94.88	54 000	54 000			3 280 758	160 612	
- SARL ALIZEE			60.05							
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PRIX DE CESSION DES IMMOBILISATIONS	287	77520000
- REGULARISATION DIVERSES	10	77000000
Total	297	
Charges exceptionnelles		
- REDRESSEMENT URSSAF	110 369	67180000
- AMENDES ET PENALITES	15 130	67121000
- PENALITES URSSAF	5 532	67120000
- REGULARISATIONS DIVERSES	1 145 675	67000000
Total	1 276 706	

Tableau d'affectation des résultat de l'exercice précédent

(ANC 2015-04 Art. 173-3)

	Résultat N-1	Dont résultat activités agrées
ORIGINES :		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Report à nouveau avant affectation du résultat		4 017 741		
Résultat de l'exercice		2 268 137		
- Prélèvement sur les réserves		1 990 800-		
AFFECTATIONS :				
- Affectation aux réserves				
Dividendes :	1 990 800			
Report à nouveau après affectation du résultat :	6 285 878			
TOTAL	4 295 078	4 295 078		